
 A V I S.

LE Public est averti que les Forges de *Bey-chimé*, sont à vendre ou à louer pour le jour de la St. Jean-Baptiste de l'année prochaine 1766. Ces Forges sont situées en la Prévôté de Virton, dans la Province de Luxembourg, & elles consistent en Forges, Fourneau, Halles, Maison & Dépendances, avec une Platinerie. Les Demoiselles de Groulart, Dames de Gometry, en sont les Propriétaires. Mais ceux qui voudront faire l'acquisition de ces Forges, ou les prendre à location par Bail, auront à s'adresser au Sieur Jean-Louis de Gerlache, Tuteur des susdites Demoiselles, & Admodiateur de leurs Forges.

L'Académie d'Agriculture établie en *Espagne*, tint une assemblée publique le 5 du mois de Juin. Le Marquis de Pidrabuena, qui en est Président & Intendant Général, ouvrit la séance par un Discours sur l'utilité du *Lin & du Chanvre*; il fit voir la situation avantageuse où est le Royaume à ce sujet, & proposa en même-tems les moyens de perfectionner l'important objet des filets. Don Pierre Burriel, Conseiller du Tribunal de l'Audience Royale, a fait ensuite un Discours sur les principes d'Agriculture ancienne & moderne sur la culture du Safran. Don Jean de Torres, Commissaire des Guerres, parla sur la
necessité